

Plan de mobilisation des parties prenantes

Date

14 décembre 2020

Subvention du CEPF 110876

Bénéficiaire

Barbary Macaque Conservation in the Rif (BMCRif)

Intitulé du projet

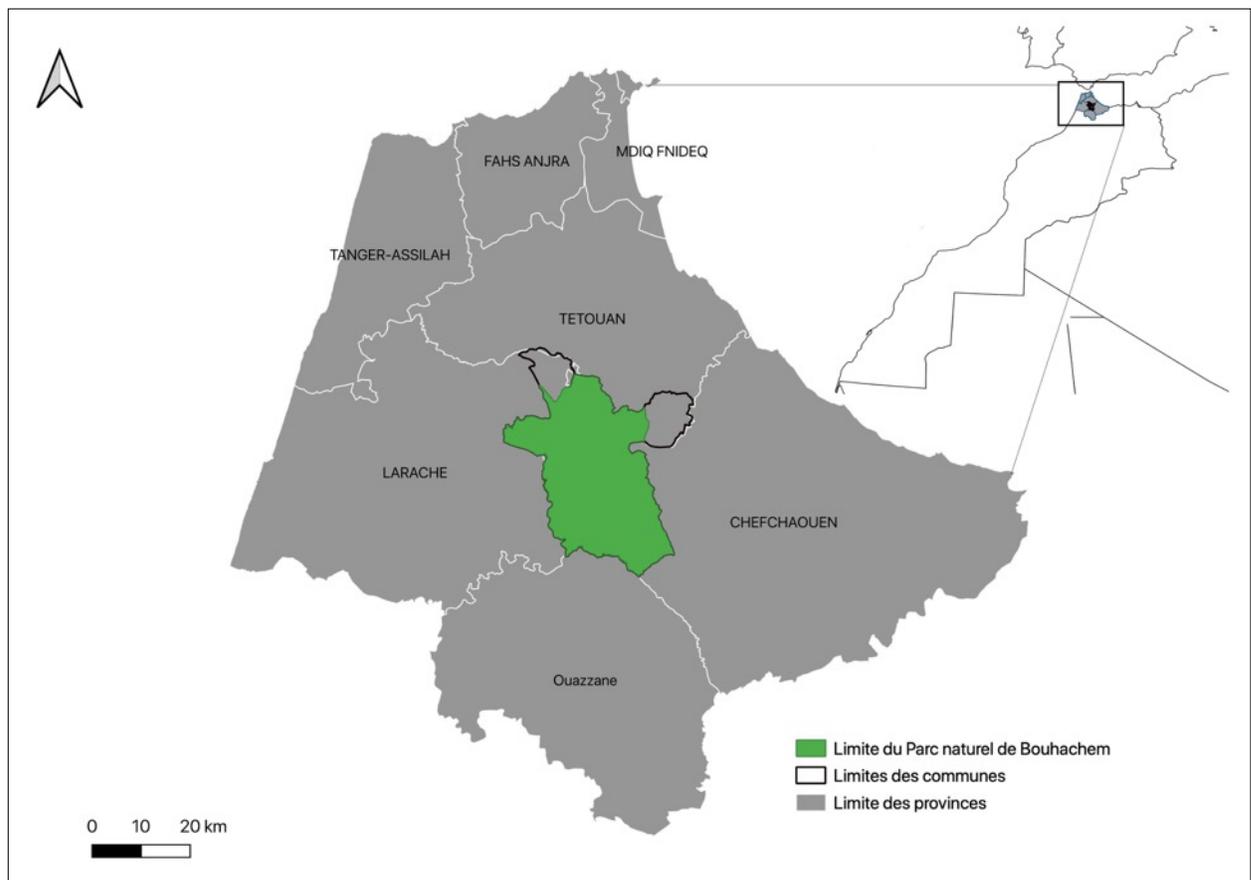
Conservation du singe magot et de son habitat par le maintien et le développement des pratiques traditionnelles de gestion durable à Bouhachem (Rif Occidental)

Lieu du projet

Parc Naturel de Bouhachem

Résumé de la subvention

1. Organisation du bénéficiaire.
Barbary Macaque Conservation in the Rif
2. Intitulé de la subvention.
Conservation du singe magot et de son habitat par le maintien et le développement des pratiques traditionnelles de gestion durable à Bouhachem (Rif Occidental)
3. Numéro de subvention.
110876
4. Montant de la subvention (en USD).
128.973 \$
5. Dates proposées pour la subvention.
01.01.2021 au 31.07.2022
6. Pays ou territoires où le projet sera réalisé.
Parc naturel de Bouhachem. Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Maroc



Carte de la situation de la zone d'étude

7. Date de préparation de ce document : 14 décembre 2020

8. **Introduction :**

Le projet vise à encourager les usagers à la réinstauration des pratiques traditionnelles dans le futur parc de Bouhachem afin de minimiser les pressions et les menaces sur le singe magot et son habitat naturel. A cet effet, le projet œuvrera à la mise en place d'un processus de contractualisation qui implique les populations locales et les gestionnaires en vue de définir et mettre en œuvre des pratiques et des actions favorables à la restauration du milieu naturel et à la conservation du singe magot.

Des actions de conservation et de développement socioéconomique local seront mises en œuvre dans le cadre d'un plan d'action intégré et concerté entre les acteurs locaux.

L'approche du projet se basera sur :

- La Promotion des pratiques traditionnelles en faveur de la biodiversité, afin d'assurer le développement socio-économique dans le massif de Bouhachem
- La mise en place de contrats de partenariats intégrant des actions et pratiques durables pour diminuer les conflits entre les populations locales et le singe magot à Bouhachem
- La valorisation des produits du terroir de Bouhachem par le développement d'une marque locale basée sur la notoriété du SIBE au niveau national
- Le développement de l'écotourisme durable basé sur l'observation du singe magot.

9. **Synthèse d'activités antérieures de mobilisation des parties prenantes :**

BMC Rif dispose d'une convention de partenariat avec le Département des Eaux et Forêts pour la conservation du singe magot et son habitat naturel en priorité au niveau des montagnes du Rif. Elle mène des actions de conservation en faveur du singe magot à partir des menaces identifiées. BMC Rif publie un rapport annuel intégrant les différentes actions qu'elle mène de manière générale ou dans le cadre de cette convention de partenariat.

- Réunion avec la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Rif pour discuter de la faisabilité des différentes actions du projet CEPF
- Réunion avec la Division des Parcs et Réserves du Département des Eaux et Forêts pour échanger sur la pertinence des actions à proposer dans le cadre du projet CEPF et leur intégration dans le plan d'action national du singe magot.
- Réunion avec la faculté des sciences de Tétouan pour échanger sur la pertinence des actions à proposer dans le cadre du projet CEPF et leur intégration dans le plan d'action national du singe magot.
- Réunions les représentants des populations locales (2 associations existantes) et discussion sur la pertinence et l'importance de développer des contrats de gestion et des plans d'actions participatif intégrant des actions de conservation du singe magot et son habitat et des actions de développement socioéconomique.
- Mobilisation des populations locales pour l'extinction du feu de forêts au niveau de Bouhachem et leur sensibilisation sur l'importance de conserver les écosystèmes naturels de Bouhachem

Type d'informations communiquées, sous quelle forme (par ex. oralement, brochure, rapports, posters, radio, etc.) et mode de diffusion

- Plan d'action national du singe magot : Etat de conservation, menaces et pressions sur le singe magot
- Présentation orale sur l'importance et l'intérêt de la mise en place de contrats de gestion, brochure

- Posters, brochures et dépliant sur la conservation du singe magot et son habitat naturel distribués lors des réunions
- **Réseaux sociaux :**
 - o <https://www.facebook.com/BarbaryMacaqueAwarenessandConservation/>
 - o [BMAC \(@Barbarymacaque\) on Twitter](#)
 - o <http://www.barbarymacaque.org/fr/>
 - o <http://www.barbarymacaque.org/publications/youtube-channel/>

Les lieux et dates des éventuelles réunions réalisées à ce jour

Réunion	Date	Lieu
Réunions avec les populations locales	30 août 2020	Douar Talyamine Bouhachem Douar Mchichwine Bouhachem Douar Lahcen Bouhachem
Réunion avec le Président de la Commune de Tazrout	29 août 2020	
Réunion avec le chef de cercle de Tazrout	29 août 2020	
Réunion avec la DREF du Rif	24 septembre 2020	Tétouan – Direction Régionale des Eaux et Forêts du Rif
Réunion avec la Division des Parcs et Réserves Naturelles	6 octobre 2020	Rabat – Département des Eaux et Forêts
Réunion avec la faculté des sciences de Tétouan	8 Octobre 2020	Tétouan – Faculté des Sciences

Les particuliers, groupes et/ou organisations qui ont été consultés

- Les gestionnaires des espaces naturels : Direction régionale des Eaux et Forêts du Rif et la Division des Parcs et Réserves au niveau central
- Les associations et représentants des populations locales à Bouhachem
- La faculté des sciences de Tétouan
- Elus communaux
- Le représentant des autorités locales (Chef de Cercle)

Les principales questions abordées et les principaux problèmes soulevés

- Etat de conservation du singe magot et son habitat naturel : importance et responsabilité de la conservation du singe magot et son habitat naturel
- Pertinence et importance de développer des contrats de gestion et des plans d'actions participatif intégrant des actions de conservation du singe magot et son habitat et des actions de développement socioéconomique.
- Les feux de forêts constituent une véritable menace sur la pérennité du singe magot et son habitat naturel

La réponse du bénéficiaire aux questions abordées, notamment d'éventuels engagements ou actions de suivi

Questions abordées	Réponses du bénéficiaire
Etat de conservation du singe magot et son habitat naturel : importance et responsabilité de la conservation du singe magot et son habitat naturel	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'actions national du singe magot - Suivi technique et scientifique - Programme de sensibilisation élargi : écoles, populations locales, gestionnaires, ONGs - Réunions de coordination avec les gestionnaires
Pertinence et importance de développer des contrats de gestion et des plans d'actions participatif intégrant des actions de conservation du singe magot et son habitat et des actions de développement socioéconomique local.	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des populations au sein d'associations locales pour représenter leurs intérêts et développer une vision commune - Développement et processus de médiation entre les gestionnaires et les populations locales pour concerter des plans d'actions participatifs
Les feux de forêts constituent une véritable menace sur la pérennité du singe magot et son habitat naturel	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de sensibilisation pour les populations locales - Mobilisation des populations l'extinction des feux de forêts
Le commerce illégal du singe magot et son impact sur la pérennité de l'espèce	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un grand réseau d'informateurs bénévoles de BMCRif - Interventions ciblées de confiscation et coordonnées avec les gestionnaires
La dégradation de l'habitat naturel du singe magot	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de sensibilisation pour les populations locales pour la sauvegarde de l'habitat naturel du singe magot - Participation à toutes les opérations d'extinction des feux de forêts au niveau de Bouhachem - Réunions de coordination avec les gestionnaires - Suivi technique et scientifique

Le processus entrepris pour documenter ces activités et transmettre des rapports aux parties prenantes.

- Rédaction du rapport annuel des activités, sa publication sur le site web de BMCRif et son partage avec le Département des eaux et Forêts
- Publication de toutes les activités importantes en faveur du singe magot sur les réseaux sociaux et pages de BMCRif
- Réunions périodiques d'échange et d'informations des populations locales et les associations qui les représentent.
- Réunions de coordination avec les élus communaux.

10. Parties prenantes du projet :

Les principales parties prenantes du projet sont comme suit :

Partenaire	Personne contact	Type d'organisation (ONG, Gov, etc.)	Rôle du partenaire dans le cadre de ce projet
Direction Régionale Eaux et Forêts du Rif (DREF)	Mr. Mohammed Jabran Chef de Service de Partenariat	Gouvernementale	- Autorisation de la mise en œuvre des actions de reforestation dans le SIBE - Concertation avec les populations locales
Division des Parcs et Réserves Naturelles	Mr Zouhair AMHAOUCH Chef de Division	Gouvernementale	- Cohérence des actions par rapport à la stratégie nationale et au plan d'action national du singe magot
Populations locales	3 associations représentant les populations	ONG	- Mise en œuvre des contrats de gestion de l'espace - Mise en œuvre des actions de conservation et développement socioéconomique
Autorités locales	Chef de Cercle de Tazrout	Gouvernementale	- Appui à la concertation avec les populations locales et la mise en place des contrats de gestion
Faculté des sciences de Tétouan (UAE)	Pr Lahcen Taiqui Pr Soumia Fahd	Institution de Recherche	- Suivi scientifique de l'habitat naturel de Bouhachem
Réseau des opérateurs touristiques	- Société Kenza adventure - Conseil Provincial du Tourisme de Chefchaouen - Conseil Provincial du Tourisme de Tétouan	Opérateurs privés	- Promotion et commercialisation des produits de terroirs de Bouhachem - Développement et mise en œuvre des produits touristiques
Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM)	Mme Zineb Berrahmoun	ONG	Appui au développement des activités d'agroécologie

11. Programme de mobilisation des parties prenantes :

L'objectif est de susciter l'adhésion des différentes parties prenantes afin de déclencher les changements des pratiques et des usages qui impactent sur la conservation des habitats du singe magot dans le parc naturel de Bouhachem. Le projet jouera le rôle de création d'espaces d'échanges entre les gestionnaires et populations locales et de précurseur d'innovations techniques et de solutions concertées en matière de gestion durable de l'espace naturel. Il devra aboutir à la signature de contrats de gestion de l'espace basé sur un plan d'action de développement socioéconomiques des pratiques de gestion durable en faveur du singe magot et son habitat naturel.

Les informations communiquées concerneront principalement l'état de conservation du singe magot et son habitat naturel, les menaces et pratiques ayant des impacts négatifs sur sa conservation, les solutions à adopter en vue d'assurer une gestion durable de l'écosystème de Bouhachem et les actions de valorisation du patrimoine naturel et des produits locaux par le développement de l'écotourisme, de l'agroécologie et des circuits courts de promotion et de commercialisation.

Vu que la population locale constitue la principale cible du projet, en plus des gestionnaires, les méthodes de communication seront adaptées et concerneront en fonction des cas :

- Des messages communiqués lors des ateliers selon les techniques d'animation territoriale lors des ateliers d'information sur le projet et de concertation pour le développement de contrats de gestion et des plans d'actions intégrés ;
- Des affichages sous formes de posters, Roll-up lors des ateliers de sensibilisation, de formation et d'échange avec agriculteurs, femmes et jeunes des douars ;
- Des présentations power point simplifiées et adaptées lors des ateliers de sensibilisation, de formation et d'échange.

12. Méthodes de consultation :

- Ateliers d'informations, d'échange sur les problèmes locaux et les priorités socioéconomiques : ces ateliers seront animés selon des méthodes participatives notamment les outils de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP)
- Ateliers de concertation et de négociation pour l'élaboration des contrats de gestion de l'espace : il sera fait appel à des techniques d'animation territoriale en vue d'identifier des actions concertées avec les différentes parties prenantes
- Entretiens et réunions avec les membres des bureaux des 3 associations créées ;

13. Autres activités de mobilisation :

- Ateliers d'échange et de promotion sur les pratiques traditionnelles durables d'utilisation de l'espace agro-sylvo-pastoral : Ces ateliers seront réalisés en favorisant les cas pratiques sur le terrain en vue de donner des exemples réussis à partir du vécu des agriculteurs
- Voyage d'échange d'expériences en vue de prendre connaissance des expériences réussies sur d'autres territoires notamment au niveau du Moyen atlas.
- Ateliers de sensibilisation sur la conservation du singe magot : il sera fait appel à des outils didactiques et interactifs pour passer les messages relatifs à l'importance de la conservation du singe magot et son habitat naturel
- Appui et financement du développement des filières en agroécologie et permaculture et les pratiques traditionnelles auprès d'au moins 30 agriculteurs en respectant l'aspect genre
- Renforcement des capacités de 10 jeunes dans le développement de l'écotourisme
- Accompagnement d'au moins 3 jeunes pour le développement de projets de service touristique local (Hébergement, restauration, animation nature, transport).

14. Calendrier :

Réunions/ Ateliers Thématiques abordées	Date prévisionnelle	Participants – Public cible	Moyens de transmission et de partage de l'information
Atelier d'information sur le démarrage du projet	10 Janvier 2021	- Populations et associations locales - Gestionnaires des Eaux et Forêts - Elus communaux	- Support de présentation type PPT - Dépliant annonçant le projet et ses composantes - Flip chart
3 ateliers de promotion des pratiques traditionnelles en faveur de la biodiversité auprès de participants en respectant l'aspect genre	9 Septembre 2021 20 Septembre 5 Octobre 2021	- Populations et associations locales - Gestionnaires des Eaux et Forêts	- Support de présentation type PPT - Flip chart - Exercices pratiques sur le terrain
3 ateliers pour former 30 agriculteurs (15 hommes et 15 femmes) aux pratiques traditionnelles en faveur de la biodiversité	- 20 Octobre 2021 - 25 Octobre - 5 Novembre 2021	30 agriculteurs (15 hommes et 15 femmes)	- Support de présentation type PPT - Flip chart - Exercices pratiques sur le terrain
Voyage d'échange d'expériences	20 Décembre 2021	10 participants (5 hommes, 5 femmes)	Visite d'expérience
Formation sur l'intérêt des contrats de conservation	20 Février 2021	10 participants (5 hommes, 5 femmes)	- Support de présentation type PPT - Flip chart - Exercices pratiques sur le terrain
Atelier de développement de plan d'actions participatifs impliquant les différents acteurs locaux	6 juin 2021	- Populations et associations locales - Gestionnaires des Eaux et Forêts - Elus communaux	- Support de présentation type PPT - Flip chart - Discussions pratiques sur le terrain
Ateliers et actions de sensibilisation sur les pratiques responsables en faveur de la conservation du singe magot	5 mai 2022 Et 8 juin 2020	- Populations et associations locales - Gestionnaires des Eaux et Forêts - Elus communaux	- Support de présentation type PPT - Flip chart - Roll up, posters, dépliant

15. **Ressources et responsabilités** : Cette section devra indiquer quels personnels et quelles ressources seront consacrés à la gestion et à la mise en œuvre du Plan de mobilisation des parties prenantes. Qui au sein de l'équipe de projet sera chargé de réaliser ces activités ? Quel budget a été alloué à ces activités?

BMC Rif mettra en place une équipe dédiée au projet qui aura parmi ses principales missions la mobilisation des partenaires :

Equipe technique de BMCRif :

- La coordonnatrice qui sera dédié à temps plein pour le projet (Mme Imane Makrout) assurera les échanges et les contacts avec les différentes parties prenantes. Ses compétences en matière de développement humain et d'accompagnement socioprofessionnel seront mises à profit à cet effet.
- Le président de BMCRif (Ahmed El Harrad) en matière de mobilisation des gestionnaires Ses connaissances des gestionnaires et du milieu favoriseront la mobilisation des acteurs
- 4 écogardes locaux qui sont recrutés par BMCRif pourront également appuyer la démarche

Experts et consultants :

- Un consultant en approche participative et partenariale qui se chargera de la formation de l'équipe de BMCRif, du pilotage du processus d'élaboration des contrats de gestion et du voyage d'échange pour voir d'autres expériences
- Un consultant en agroécologie et permaculture qui se chargera de la formation des agriculteurs et du développement de 30 expériences pilotes au niveau des agriculteurs
- Un consultant en écotourisme qui se chargera de l'appui au montage du produit écotouristique, de la formation de 10 femmes et du développement de 3 expériences pilotes en service touristique local.

Le projet prévoit les ressources financières nécessaires à cette mobilisation :

- Ressources humaines : salaire de la coordinatrice, frais pour les consultants
- Ateliers d'échange et de formation : tous les budgets afférents à la logistique
- Frais liés aux appuis techniques de 30 agriculteurs et 3 jeunes de service touristique

16. **Mécanisme de résolution des différends :**

Les communautés locales affectées seront informées des objectifs de la subvention par les ateliers et rencontres régulières, et de l'existence d'un mécanisme de résolution des différends.

Les coordonnées du bénéficiaire, de l'Équipe de mise en œuvre régionale et du Directeur des subventions du CEPF seront rendues publiques au travers d'affiches, et lors des réunions, en français et en langue locale. Le Plan d'engagement des parties prenantes, y inclus le présent mécanisme de doléance, seront mis sur le site web de l'association.

Les différends éventuellement soulevés localement seront communiqués à l'Équipe de mise en œuvre régionale et au Responsable des subventions du CEPF dans les 15 jours, et accompagnés d'une proposition de réponse.

Si le plaignant n'est toujours pas satisfait de la réponse donnée, le différend peut être soumis directement au Directeur exécutif du CEPF via le compte e-mail réservé à cet effet (cepfexecutive@conservation.org). Si le plaignant n'est pas satisfait de la réponse reçue du

Secrétariat du CEPF, le différend pourra être soumis à la Banque mondiale, au bureau local de la Banque mondiale.

Le projet est basé sur la concertation et la négociation pour aboutir à des contrats de gestion de l'espace. Toutes les discussions et décisions émaneront des représentants des populations locales et iront en leur faveur.

L'équipe du projet sera à l'écoute de toutes les doléances et demandes des populations locales comme à l'accoutumée. Cela fait partie du mode opératoire de BMCRif. Les consignes expliquées plus haut seront respectées en vue d'assurer une transparence totale du processus de négociation et de concertation.

17. Suivi et reporting :

La mise en œuvre du projet est basée sur plusieurs étapes qui vont de l'information et l'échange, la concertation et la négociation et puis la validation des plans d'actions et contrats de gestion. L'équipe du projet assurera un feed back aux populations locales des résultats de chaque à titre de rappel et de mise à niveau de l'information avant d'avancer sur une nouvelle étape.

Les gestionnaires seront également informés dans le cadre des ateliers prévues et également des réunions de coordination tenues.

Des rapports trimestriels seront élaborés et diffusés auprès des partenaires pour assurer une mise à niveau de l'information et être au même niveau de synchronisation.

L'association informera tous les six mois le CEPF de la mise en œuvre du plan de mobilisation, dans le cadre du rapport technique semestriel.